

Règlement du trail “Les Paccots - La Veveyse” édition 2025

RÈGLEMENT - ÉDITION 2025 - Version 1

Ce règlement a pour but de définir les contours de la course pédestre de montagne (Trail) “Les Paccots - La Veveyse”. Elle sera ci-après citée par l'acronyme TLPLV.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour participer, il est indispensable :

- d'être pleinement conscient de la longueur et de la spécificité de l'épreuve et d'être parfaitement préparé pour cela.
- d'avoir acquis, préalablement à la course, une réelle capacité d'autonomie personnelle en montagne permettant de gérer les problèmes induits par ce type d'épreuve, et notamment:
 - savoir affronter, sans aide extérieure, des conditions climatiques pouvant être très difficiles du fait de l'altitude (vent, froid, brouillard, pluie ou neige)
 - savoir gérer, y compris si on est isolé, les problèmes physiques ou mentaux découlant d'une grande fatigue, les problèmes digestifs, les douleurs musculaires ou articulaires, les petites blessures...
- d'être pleinement conscient que le rôle de l'organisation n'est pas d'aider un coureur à gérer ses problèmes et que pour une telle activité en montagne, la sécurité dépend de la capacité du coureur à s'adapter aux problèmes rencontrés ou prévisibles.

Les courses de 28 et 42km sont ouvertes à toute personne, homme ou femme, d'au moins 18 ans le jour de la course. Celle de 19km est ouverte aux hommes et femmes dès 16 ans révolus.

Chaque coureur, par son inscription, déclare connaître et accepter le présent règlement.

SEMI-AUTONOMIE

Le principe de course individuelle en semi-autonomie est la règle. La semi-autonomie est définie comme étant la capacité à être autonome entre deux points de ravitaillement, aussi bien sur le plan alimentaire que de celui de l'équipement vestimentaire et de sécurité, permettant notamment de s'adapter aux problèmes rencontrés ou prévisibles (mauvais temps, problèmes physiques, blessures, ...)

Ce principe implique en particulier les règles suivantes :

1. Chaque coureur doit avoir avec lui pendant toute la durée de la course la totalité de son matériel obligatoire (voir paragraphe ÉQUIPEMENT). Il transporte ce matériel dans un sac marqué lors de la remise des dossards et non échangeable sur le parcours. À tout moment de la course, les commissaires de course pourront vérifier le sac et son contenu. Le coureur a l'obligation de se soumettre à ces contrôles avec cordialité, sous peine d'exclusion de la course.
2. Des postes de ravitaillement sont approvisionnés en boissons et nourriture à consommer sur place. Le coureur doit veiller à disposer, au départ de chaque poste de ravitaillement, de la quantité d'eau et d'aliments qui lui est nécessaire pour rallier le point de ravitaillement suivant.

3. Il est interdit de se faire accompagner ou d'accepter d'être accompagné pendant tout ou partie de la course par une personne non inscrite, hors des zones de tolérance clairement signalées à proximité des postes de ravitaillement.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

La participation au TLPLV entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 12 février 2025 à midi, sur le site internet de la manifestation www.les-paccots.ch/trailpaccotsveveyse dans la limite des places disponibles. Il n'y aura pas d'inscriptions sur place.

Les droits d'engagement à l'ouverture des inscriptions sont les suivants :

- 19k : CHF 49.-
- 28k : CHF 69.-
- marathon : CHF 79.-

Ces prix sont disponibles en quantité limitée et sont donc susceptibles de varier.

La finance d'inscription comprend la participation à la course, le prix souvenir, le ravitaillement chaud à l'arrivée, les vestiaires (non surveillés, sous votre propre responsabilité) ainsi que le chronométrage.

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur la plateforme sptiming.com et sont validées dès paiement.

Capacité maximum de coureurs :

- 19k : 350 coureurs
- 28k : 350 coureurs
- marathon : 300 coureurs

HEURES DE DÉPART

- 07h30 : marathon
- 09h00 : 28k
- 10h30 : 19k

RETRAIT DES DOSSARDS

Retrait des dossards sur place le matin de la course à proximité directe de la ligne de départ :

- La veille de la course de 15h00 à 17h00
- Le matin de la course dès 06h00

A proximité de la ligne de départ

ANNULATION D'INSCRIPTION

- L'inscription est personnelle, ferme et définitive et ne peut pas faire l'objet d'un remboursement. Lors de l'inscription en ligne, une assurance annulation peut être souscrite. En cas de blessure ou maladie le montant de la finance d'inscription est remboursé sur présentation d'un certificat médical par l'assurance contractée.

- Le coureur qui n'est pas en mesure de participer est autorisé à transférer son dossard à une personne parcourant la même distance avec une majoration de CHF 10.- (modification possible jusqu'au dimanche 18 mai 2025, au-delà de cette date plus aucune modification ne sera acceptée).

La transmission du dossard se fait exclusivement en ligne sur votre espace coureur créé lors de votre inscription.

ÉQUIPEMENT

Pour participer à ces épreuves, un kit de matériel obligatoire est requis. Cependant, il est important de noter qu'il **s'agit d'un minimum vital que chaque traileur doit adapter en fonction de ses propres capacités**. Il est important, en particulier, de **ne pas choisir les vêtements les plus légers possibles afin de gagner quelques grammes, mais de choisir des vêtements qui permettent réellement une bonne protection en montagne contre le froid, le vent et la neige, et donc, une meilleure sécurité et de meilleures performances**.

Matériel obligatoire :

Trail 19K	28K et Marathon
Réserve d'eau minimum 0,5 litre	Réserve d'eau minimum 1 litre
Téléphone mobile afin de pouvoir contacter les secours et être contacté à tout moment	Téléphone mobile afin de pouvoir contacter les secours et être contacté à tout moment
Gobelet personnel de minimum 15 cl (bidons ou flasques avec bouchon non acceptés)	Gobelet personnel de minimum 15 cl (bidons ou flasques avec bouchon non acceptés)
Réserve alimentaire (style barres énergétiques)	Réserve alimentaire (style barres énergétiques)
Couverture de survie de 1,40m x 2m minimum	Couverture de survie de 1,40m x 2m minimum
Veste étanche avec capuche permettant de supporter le mauvais temps en montagne	Veste étanche avec capuche permettant de supporter le mauvais temps en montagne

Matériel conseillé selon la météo :

- Pull à manche longue permettant de supporter le froid
- Casquette ou bandana
- Bâtons
- Montre GPS

DOSSARDS

Pour récupérer votre dossard, il vous sera demandé de présenter :

- une pièce d'identité avec photo,
- votre sac de course ainsi que tout le matériel obligatoire.

Le dossard doit être porté sur la poitrine ou le ventre et doit être visible en permanence et en totalité pendant toute la course. Il doit donc être toujours positionné au-dessus de tout vêtement et ne peut en aucun cas être fixé sur le sac ou une jambe. Le nom et le logo des partenaires ne doivent être ni modifiés, ni cachés.

Le dossard est individuel (1 par personne).

POSTE DE CONTRÔLE ET POSTES DE RAVITAILLEMENT

Chaque coureur sera muni d'une puce à avoir en permanence derrière le dossard. Les coureurs n'ayant pas en permanence leurs puces seront disqualifiés.

Un contrôle est effectué à l'arrivée, à tout poste de ravitaillement. **Des postes de contrôle inopinés sont mis en place en d'autres endroits que les postes de ravitaillement.** Leur localisation n'est pas communiquée par l'organisation.

Seuls les coureurs porteurs d'un dossard visible et dûment contrôlé ont accès aux postes de ravitaillement.

Tout coureur vu en train de jeter ses déchets sur le parcours sera disqualifié.

Des poubelles sont disposées en grand nombre sur chaque poste de ravitaillement et doivent impérativement être utilisées.

TEMPS MAXIMUM AUTORISÉ ET BARRIÈRES HORAIRES

- **Parcours 19 km : 1'101 m. dénivelé**
Temps limite : 5h00
- **Parcours 28 km : 1'726 m. dénivelé**
Temps limite : 6h30
- **Parcours marathon : 2'637 m. dénivelé**
Temps limite : 8h00

En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours ou d'instaurer de nouvelles barrières horaires.

CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES

Classements par catégorie d'âge.

Seul les podiums selon les catégories ci-dessous sont récompensés (3 meilleurs hommes/femmes sur chacune des courses et le 1er espoir jeune)

Sénior (1986 - 2009) hommes Vétéran I (1976 - 1985) hommes Vétéran II (1975 et avant) hommes Prix spécial 1er espoir (2002 - 2009) hommes	Trail 19K SOLO
Sénior (1986 - 2009) femmes Vétéran I (1976 - 1985) femmes Vétéran II (1975 et avant) femmes Prix spécial 1er espoir (2002 - 2007) femmes	Trail 19K SOLO
Sénior (1986 - 2007) hommes Vétéran I (1976 - 1985) hommes Vétéran II (1975 et avant) hommes Prix spécial 1er espoir (2002 - 2007) hommes	Trail 28K SOLO
Sénior (1986 - 2007) femmes Vétéran I (1976 - 1985) femmes Vétéran II (1975 et avant) femmes Prix spécial 1er espoir (2002 - 2007) femmes	Trail 28K SOLO
Sénior (1986 - 2007) hommes Vétéran I (1976 - 1985) hommes Vétéran II (1975 et avant) hommes Prix spécial 1er espoir (2002 - 2007) hommes	Trail 42K SOLO
Sénior (1986 - 2007) femmes Vétéran I (1976 - 1985) femmes Vétéran II (1975 et avant) femmes Prix spécial 1er espoir (2002 - 2007) femmes	Trail 42K SOLO

ARRIVÉE

- Il est possible de se doucher à l'arrivée.
- Un ravitaillement chaud est également offert à tous les participants.
- Vous y recevrez également votre prix souvenir.

ABANDON ET RAPATRIEMENT

Sauf blessure, un coureur ne doit pas abandonner ailleurs que sur un point de contrôle. Il doit alors prévenir le responsable de poste, qui invalide définitivement son dossard.

Le coureur conserve son dossard invalidé, car c'est son laissez-passer pour accéder aux ravitaillements chauds, salles de soins...

L'organisation n'est en aucun cas tenue d'assurer un quelconque rapatriement de coureurs.

En cas d'abandon avant un point de contrôle, il est impératif de revenir au point de contrôle précédent et de signaler son abandon au chef de poste. Si, lors de ce retour en arrière, le coureur rencontre les serre-fils, ce sont ces derniers qui invalident le dossard. Le coureur n'est alors plus sous le contrôle de l'organisation.

MODIFICATIONS DU PARCOURS OU DES BARRIÈRES HORAIRES ; ANNULATION DE LA COURSE

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis. En cas de conditions météo trop défavorables (importantes quantités de pluie et de neige en altitude, fort risque orageux...), le départ peut être reporté de quelques heures au maximum, au-delà, la course est annulée.

En cas de force majeure (en particulier en cas de mauvaises conditions météorologiques et pour des raisons de sécurité), l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours ou de modifier les barrières horaires.

En cas d'annulation d'une épreuve, pour quelque raison que ce soit, décidée plus de 15 jours avant la date du départ, un remboursement partiel des droits d'inscriptions sera effectué. Le montant de ce remboursement sera fixé de façon à permettre à l'organisation de faire face à l'ensemble des frais irrécupérables engagés à la date de l'annulation. En cas d'annulation décidée moins de 15 jours avant le départ ou en cas d'interruption de la course, pour quelque raison que ce soit, aucun remboursement d'inscription ne sera effectué.

ASSURANCE

Responsabilité

civile

L'organisateur souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve. Cette assurance responsabilité civile garantit les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposés et des participants.

Individuelle

accident

Chaque concurrent doit obligatoirement être en possession d'une assurance individuelle accident couvrant les frais de recherche et d'évacuation. Une telle assurance peut être souscrite auprès de tout organisme au choix du concurrent.

MODIFICATION RÈGLEMENT

L'organisation se réserve le droit de modifier ce règlement en tout temps et sans préavis.

Règlement "TRAIL Les Paccots - La veveyse 2025", créé par la société Natur'Element sàrl

En date du 11 février 2025